

# Découvertes sur les sectes & religions

Trimestriel n° 78 È 1<sup>er</sup> Juillet 2008

PAF du numéro : 2,50 " - Abonnement : 10 " - Abonnement Internet : 3 " .

Commission paritaire : 73373 - Reproduction interdite - Les informations et articles de presse repris dans cette publication n'engagent que leurs auteurs. Editeur : GEMPPI BP 30095 13192 Marseille cedex 20. Tel. 04 91 08 72 22. gempipi@wanadoo.fr - Directeur de publication : Didier Pachoud. Impression : Cité des associations de Marseille.

**G.E.M.P.P.I. Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'Individu**



**P 2. Programme du colloque national du 4 octobre 2008 à Marseille: *Comment éviter les dérives sectaires dans des pratiques de soins non « reconnues » et de bien-être ?* Création d'une charte et d'un registre des *Praticiens et acteurs du corps et de l'esprit.***

**P 3. Bibliographie des conférenciers**

**P 4. Thèse de Richard Monvoisin : "Pour une didactique de l'esprit critique - zététique & utilisation des interstices pseudoscientifiques dans les médias"**

## **P.5 - Reiki Forum et les hôpitaux**

**P 16. Le XX<sup>e</sup> anniversaire du GEMPPI a été fêté le 30 mai 2008 sur une goélette amarée sur le Vieux Port à Marseille**

### **Pages 8 à 15 - Revue de presse et informations**

- Béatitudes
- Chaînes d'argent, pyramides
- Chamanisme
- Chemin néocatécuménal
- Evangéliques.
- Jeûne et randonnée
- Légionnaires du Christ
- Miviludes . Guide des collectivités territoriales confrontées aux sectes
- Moon
- Patriarche (Le)
- Satanisme
- Scientologie.
- Sri Ram Chandra Mission à Marseille
- Témoins de Jéhovah

Colloque national

# **Comment éviter les dérives sectaires dans les pratiques de santé non « reconnues » et de bien-être ?**

Le samedi 4 octobre 2008

à l'Espace Ethique Méditerranéen, Hôpital adultes de La Timone

265, rue St Pierre 13005 Marseille (www.medethique.com)

## **Programme**

Les différents intervenants auront pour mission de sensibiliser les participants aux dérives sectaires et pseudo-scientifiques sévissant dans ce secteur de la santé afin que les idées retenues lors de cette journée soient le fruit d'une réflexion éclairée sur cette problématique : **Est-il opportun que le GEMMPI crée une charte et un registre des praticiens et acteurs du corps et de l'esprit pour limiter les risques de dérives sectaires** et/ou thérapeutiques pris par les usagers qui massivement ont recours à des thérapies « non reconnues » ?

9h00 à 9h15 : Accueil, présentation de la journée

9h15 à 10h15 : **Position de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires sur l'intérêt d'une charte et d'un registre des praticiens et acteurs du corps et de l'esprit.** Françoise Chalmeau (Miviludes)

10h15 à 11h15 : **La résistible ascension des médecines non conventionnelles. Avec Jean Brissonnet, physicien, collaborateur du Laboratoire de Zététique de l'Université de Nice Sophia Antipolis » et auteur de « Les pseudo-médecines : un serment d'hypocrites.**

11h15 à 12h15 : **Dr Daniel GRUNWALD. Ancien conseiller national de l'Ordre des médecins, Conseil d'Orientation de la Miviludes. (Ou un membre de l'Ordre national des médecins)**

- Coupure -

14h15 à 15h15 : **Les mystères du placebo.** Dr Patrick Lemoine. Psychiatre, auteur

15h15 à 16h00 : **"Analyse comparative des principales psychothérapies et de leur usage : quelles théories, croyances, formations, scientificité ?"** Françoise MARIOTTI, Psychologue-Psychothérapeute, Docteure de l'Université Paris VIII.

16h à 16h30 : **Approche juridique des thérapies non « reconnues » et des pratiques dites de Bien-être.** Stéphanie Duponchelle (Etudes de droit sur la question)

16h30 : **Consultation finale des participants. Opportunité de créer une charte et un registre des praticiens du corps et de l'esprit** ou d'une autre démarche pour éviter les amalgames et les dérives sectaires dans les pratiques de santé non « reconnues » et de bien-être. Audrey Serou, psychothérapeute, Didier Pachoud, président du GEMMPI.

**Participation gratuite dans la limite des places disponibles. Inscription obligatoire au GEMPPI - Groupe d'Étude des Mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'individu**

Tel/fax : 04 91 08 72 22 . Portable : 06 76 01 94 95 - gemppi@wanadoo.fr . Courrier : GEMPPI BP 30095 13192 Marseille Cedex 20.

## **La librairie Maupetit de Marseille proposera les ouvrages des conférenciers, ci-après :**

**Bibliographie du Dr Patrick Lemoine se rapportant spécialement au thème de cette journée :**

- **LEMOINE Patrick. Le mystère du placebo.** Éditions Odile JACOB, Paris. 1996. Prix spécial du jury des Psys d'apr 1996. Prix littéraire du MEDEC (mention spéciale) 1997. Traduit en Portugais, en Italien, en Japonais, en Coréen et en Roumain.

-**LEMOINE Patrick. L'enfer de la médecine est pavé de bonnes intentions.** Éditions Robert Laffont. Paris (2005).

**Bibliographie de Jean Brissonnet se rapportant spécialement au thème de cette journée :**

- **Jean Brissonnet. Les Pseudo-Médecines. Un serment d'hypocrites.** Editeur : book-e-book / Collection : Zététique

**Bibliographie de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes)**

**Ont été publiés par la Miviludes à la Documentation Française**

-Les rapports annuels faits au Premier Ministre : 2005, 2006, 2007

-Le guide : "l'agent public face aux dérives sectaires", 2004

- "Le satanisme: un risque de dérives sectaires", 2006

-Le guide : « L'entreprise face au risque sectaire ». 2007

- "Les collectivités locales face aux dérives sectaires" 2008

# Thèse de Richard Monvoisin : "Pour une didactique de l'esprit critique - zététique & utilisation des interstices pseudoscientifiques dans les médias"

Richard Monvoisin a mis en ligne sa thèse : " Pour une didactique de l'esprit critique - zététique & utilisation des interstices pseudo-scientifiques dans les médias", à l'adresse suivante : <http://www.observatoire-zetetique.org/page/dossier.php?ecrit=2&ecritId=86>

Thèse soutenue le 25 octobre 2007. Co-dirigée par les Prs. P. Lévy & H. Broch, la thèse a été soutenue le 25 octobre 2007 à l'UNIVERSITÉ Grenoble 1 - Joseph Fourier. L'auteur ne demande pas mieux que de voir son travail soumis à l'esprit critique... N'hésitez pas à lui faire part de vos réflexions et observations à : [Richard.Monvoisin@zetetique.info](mailto:Richard.Monvoisin@zetetique.info)

## Résumé

Cette thèse s'appuie sur le constat déjà connu que les capacités critiques mobilisables par un individu pour distinguer entre science et pseudoscience ne sont pas corrélées à son niveau d'études. L'hypothèse défendue est que le rôle joué par les médias dans la transformation et la scénarisation des savoirs est autant un rôle de fabrication de la culture scientifique moyenne qu'un rôle de marqueur des ambiguïtés les plus courantes sur la question de la démarche scientifique. Partant de la notion d'interstice pseudo-scientifique dans la transposition des savoirs, la démarche zététique a été grandement mise à contribution pour élaborer une panoplie d'outils exploitables auprès d'étudiants sur la base des supports médiatiques les plus accessibles. S'il a été question dans la première partie de prendre les précautions philosophiques et épistémologiques incontournables de la démarche scientifique - matérialisme, rationalisme et scepticisme notamment - et de les rendre enseignables, la deuxième partie a approfondi les spécificités des champs dits pseudo-scientifiques et 'paranormaux' qui fournissent aussi bien des mises en scène fantasmatiques courantes de la connaissance que, poussées à leur extrême, de tragiques aliénations. La troisième partie s'est essayé à donner quelques éléments de compréhension des enjeux de la vulgarisation scientifique dans un contexte médiatique marchand, avec la description de quelques-unes des contraintes médiatiques s'exerçant sur le savoir savant qui vont jusqu'à parfois dénaturer ce dernier. Enfin la quatrième partie, prenant pour base les supports de vulgarisation les plus communs, dresse une sémiologie d'outils spécifiques pour prévenir les interstices pseudo-scientifiques, qu'ils prennent des formes lexicales, rhétoriques, argumentatives ou scénaristiques. Ces outils ont la spécificité, outre d'être des objets conceptuels zététiques, d'avoir été enseignés et remaniés in situ, durant quatre années d'enseignements à l'esprit critique dans l'enceinte de l'Université Joseph Fourier, Grenoble 1, sur les trois cycles universitaires de plusieurs filières. Ils fournissent une gamme de séquences didactiques exploitables facilement pour tout enseignant percevant tant la nécessité scientifique que sanitaire et « citoyenne » d'élaborer chez les étudiants des modes d'autodéfense intellectuelle vis-à-vis des sollicitations pseudo-scientifiques, pseudo-médicales et spiritualistes qui ne manqueront pas de leur échoir.

---

Richard Monvoisin, Laboratoire Zététique - Nice, France - Laboratoire HP2 - Grenoble, France - [www.observatoire-zetetique.org](http://www.observatoire-zetetique.org) - <http://esprit.critique.free.fr>

# Reiki Forum et les hôpitaux

## Présentation du Reiki

Le Reiki, lancé au XX<sup>e</sup> siècle par un Japonais, MIKAO USUI, est un rituel de guérison magique surnaturelle, par l'énergie Universelle, au moyen d'une gestuelle, de mantras, ou formules magiques et imposition des mains et qui se serait inspiré du bouddhisme, de la cabale et de la Société Théosophique. Le REIKI, est une croyance en des exercices magiques et donc non naturels. La suggestion et la mise en scène sont susceptibles de faire fonctionner parfois l'effet placebo, tout au moins sur les personnes atteintes de pathologies légères et finissant par guérir d'elles-mêmes, comme nous l'observons dans de nombreux groupes religieux sans aucun rapport avec les explications cosmologiques du REIKI ou de toute autre croyance. Dans certaines revues « Reiki Forum », il est même question d'invulnérabilité. Tous les systèmes actuels auto proclamés de guérison prétendent guérir et disposent tous d'une cohorte d'adeptes qui témoignent de leur efficacité, laquelle n'est toutefois pas passé par l'homologation scientifique, et reste invérifiable.

## Pratiques

Selon ses adeptes, la technique du Reiki vise à repérer la cause de troubles du patient, à remédier à ses carences vibratoires et énergétiques, y compris à distance, et à rétablir son équilibre global, en particulier par l'utilisation des symboles, liés eux-mêmes « aux archétypes de la Réalité, et puissamment chargés de l'énergie vitale universelle ». On apprend ces symboles directement de l'enseignement des maîtres au cours de séminaires. Le nom du premier symbole se traduit par : « Energie, viens ! » On le trace sur le corps du patient au lieu opportun, en le répétant mentalement trois fois, à l'abri de tout regard. On peut l'utiliser également pour envoyer de l'énergie sur quelqu'un à distance, pour purifier une pièce, pour protéger d'une influence négative. On peut également le tracer sur l'eau, sur une lettre à l'usage du destinataire), sur du tissu (à placer sur la partie malade). Le troisième symbole signifie : « Le Bouddha qui est en moi entre en contact avec le Bouddha qui est en toi » ; il est utilisé principalement pour les traitements à distance. Le traitement de base comporte un cycle de quatre thérapies (de quinze à vingt minutes) pendant quatre jours consécutifs. Il est appliqué avec la main droite (ou inversé si l'initiation a été faite sur la main gauche) sur le patient assis les yeux fermés. Le thérapeute en particulier, visualise l'énergie qui pénètre par le chakra du sommet du crâne, le remplit et déborde de sa main pour pénétrer le patient, répète mentalement trois fois une phrase telle que : « Tu es rempli de lumière, d'énergie, d'amour » - Le guérisseur termine les soins en caressant trois fois l'aura de haut en bas.

Quelques éléments de programmes d'initiations aux différents niveaux de Reiki :

« De quelle manière purifie et guérit le Reiki », « Guérison des problèmes spécifiques dans le passé, le présent et le futur », « utilisation d'un cristal de quartz dans les traitements à distance », « utilisation des cristaux de quartz et Reikiō confectionner une grille de cristaux qui envoie du Reiki à un nombre illimité de destinataires », « méditation Reiki . Rencontre ton guide Reiki », « un très fort processus d'auto-guérison et d'évolution spirituelle »

« La boutique Reiki Forum » propose en outre un catalogue d'ustensiles de guérisseur, des livres, des CD ROM, divers objets magiques (cristaux), un Kit de démarrage pour les Maîtres Reiki et même de l'encens étiqueté « Satya Sai Baba » (Voir rapport parlementaire français de 1996 « Les sectes en France »).

**La formation coûte en moyenne en France 1500 et 3000 Euros, pour atteindre le niveau de Maître Reiki en quelques week-ends. Un business intéressant.**

## **Comment des institutions sanitaires et des médecins peuvent-ils tolérer ou promouvoir dans les hôpitaux et cliniques de telles pratiques ?**

**Il semble que le Reiki procède à un entrisme très poussé dans les établissements de soins et recherche par ce biais une reconnaissance scientifique qui lui est forcément inaccessible lorsqu'on en connaît le contenu.**

Ci-dessous quelques exemples.

Reiki Forum n° 43 (2006) « Reiki dans les hôpitaux » Le St Joseph Medical Center (USA) propose des stages de Reiki animés par une infirmière ; Egalement, le Collège Communautaire de Reading (USA) propose des stages de Reiki dans le cadre de la formation continue »

Certains penseront peut-être que ce genre de choses est possible aux Etats Unis, mais inimaginable en France où les institutions sont beaucoup moins bigotes et peu dupes de ces fantaisies miraculeuses. Qu'ils se détrompent ! Dans le même journal Reiki Forum n° 43 (2006) et toujours à la rubrique « Reiki dans les hôpitaux », nous lisons comment les adeptes du Reiki parviennent à déjouer la vigilance de la direction d'un hôpital :

Titre : « *Aujourd'hui au centre hospitalier de Briançon* ». « Je suis Maître enseignante Reiki et exerce en tant que kinésithérapeute à l'hôpital de Briançon .au sein du service de gériatrie le cadre de santé désirait créer un équipe « Bien-être » médecine au sein de laquelle j'interviendrais en tant que sophrologue je proposai également les soins Reiki mais on me fit comprendre qu'il était préférable de demeurer discrets afin d'avoir une chance que le projet soit accepté par la direction de l'hôpital ; Je demandai alors qu'il soit inscrit que j'étais sophrologue mais aussi praticienne Reiki. Le projet fut accepté et c'est ainsi que depuis janvier 2005 j'interviens deux après-midi par semaine dans les différents services de l'hôpital à la demande des soignants ou patients pour des séances de sophrologie. Je me présente donc auprès d'eux en tant que sophrologue mais aussi en tant que praticienne Reiki. De nombreux patients ont, depuis, bénéficié des bienfaits du reiki dans leur chambre d'hôpital Certains m'ont demandé l'initiation »

Deux pages plus loin dans cette même revue Reiki Forum, une infirmière à la retraite se vante d'avoir pratiqué « sans toute l'équipe médicale à proximité » (à l'insu de l'équipe soignante ?) le Reiki sur ses patients pendant plusieurs années lorsqu'elle « sentait que le patient était prêt à entendre », leur conseillait des livres idem pour ses collègues.

**Bref, le prosélytisme Reiki allait bon train à l'hôpital. Les chefs de services sont-ils aveugles ? Avez-vous remarqué le glissement de la sophrologie au Reiki ?**

**Nous conseillons aux familles ayant des proches hospitalisés d'être vigilantes au sujet du prosélytisme exercé par certains soignants. Déontologiquement c'est grave.**

Autre cas relevé dans Reiki Forum n° 49 (2007), sous le Titre « Reiki à l'hôpital de La Timone . Marseille » « L'introduction du Reiki a été facilitée par le fait que parmi les membres de l'équipe de l'Unité de Soins Spirituels il y avait un médecin Maître Reiki . »

Entre temps, le GEMPPPI avait intégré cette Unité de Soins Spirituels qui, depuis a changé de nom (maintenant elle s'appelle l'USRE ) et quelque peu ses pratiques, comme l'indique la revue Reiki Forum n° 50 (2007), Rubrique : *Reiki dans les hôpitaux* : « Vous avez lu dans le numéro antérieur un article « Reiki à l'hôpital de La Timone » Effectivement, je suis médecin et Maître Reiki. L'an dernier j'ai régulièrement assisté aux réunions de l'USRE. Un projet avait été établi mais n'a pas pu aboutir car **je ne peux engager l'Institution publique dans un processus d'ouverture vers cette pratique, pratique cataloguée comme sectaire par certaines autorités locales** » Donc à ce jour, je voudrais préciser que nous

avons ni les moyens , ni les autorisations de proposer le Reiki dans le cadre d'un accompagnement auprès des patients. L'hôpital est une structure rassurante car l'institution apporte une garantie de protection individuelle et **je déplore le fait que certains praticiens Reiki aient entraîné une mauvaise opinion** au sujet de ce que nous savons être *un mieux* même si rien n'est scientifiquement prouvé. Malheureusement, certaines dérives ont abouti à des catastrophes en particulier des arrêts intempestifs de traitements.

Dans cette même revue, Nita Mocanu complète ce propos : « Dans les dérives on peut citer les praticiens Reiki qui ont une formation superficielle de psychothérapie et qui prétendent s'installer en tant que *Reiki et Psy*, ou pire, qui enseignent le Reiki et la « Psychothérapie » ensemble, dans un seul et même stage. Ou encore, Reiki et Kabbale, Reiki et les pierres, Reiki et les Anges, Reiki et les extraterrestres, Etc.

De bien sages paroles, mettant en garde contre les dérives sectaires au travers de la pratique du Reiki, mais quelques pages plus loin dans la même revue, on souligne les bienfaits de la pratique du Reiki chez le psychologue

### **Ces militants du Reiki nous informent que cette pratique est un vecteur de dérives sectaires et/ou thérapeutiques.**

Dernièrement, la revue Reiki Forum n° 52 (2008), toujours dans rubrique *Reiki dans les hôpitaux en France*, nous lisons « L'idée de pratiquer le Reiki à la clinique Bois-Bernard (62) a été lancée à la fin de l'année 2006 par 2 infirmières. Devant le stress constant du personnel, des séances non officielles - ont été mises en places. Suite aux résultats plus que satisfaisants un projet a été lancé : elles (les 2 infirmières) auront 4 heures de leur temps de travail à consacrer au bien-être de tout le personnel (tout service confondu : administratif, soignants) avec la méthode du Reiki et une salle sera à leur disposition dans l'établissement. Très vite, 2 autres infirmières se sont formées afin de tendre la main. Face à un tel succès, cette belle équipe à la demande de la direction, avons participé à une journée réunissant tous les élèves infirmiers 3<sup>e</sup> année de la Croix Rouge du Nord-Pas-De-Calais. Des interventions sont prévues dans plusieurs écoles de la région. Depuis, 2 autres infirmières se sont formées et en mars 2008, la direction a décidé de payer un stage de 1<sup>er</sup> degré par an. Juin 2007. Il y a maintenant plus de 8 mois qu'un atelier Reiki existe au sein de notre établissement que ce soit le personnel médical, paramédical, technique, administratif, beaucoup y adhèrent. Dans mon travail d'infirmière. Je parle régulièrement du Reiki et les personnes posent beaucoup de questions.»

Nous espérons nous tromper, mais cette histoire nous donne l'impression que la direction de cette clinique achète la paix sociale (personnel très stressé nous dit-on) en tolérant de telles fantaisies et à peu de frais (le 1<sup>er</sup> degré de Reiki est à 136 euros). Tant que le personnel joue les thérapeutes avec des méthodes n'ayant aucun effet dangereux (c'est effectivement du vent), il ne revendique pas autre chose, pourrait-on croire.

En conclusion, les éditeurs de cette revue lancent un appel : « Avez-vous une expérience Reiki dans les hôpitaux ou cliniques en France ? Alors n'hésitez pas à nous contacter ! **Nous sommes en train de monter un dossier complet** sur ce sujet et nous le mettrons à disposition de toute personne intéressée.»

# REVUE DE PRESSE ET INFORMATIONS

## Béatitudes (Eglise Catholique)

**Des membres d'une communauté exclus après la dénonciation d'un frère pédophile.** RODEZ, 12 juin 2008 (AFP) - Quatre membres de la communauté religieuse des Béatitudes de l'Aveyron ont été exclus après la dénonciation d'un frère mis en examen en février dernier pour "attouchements sexuels sur mineurs" commis de 1985 à 2000 et qu'il a reconnu, a-t-on appris jeudi auprès d'un des intéressés. Ces 4 personnes, une religieuse, un prêtre et deux laïcs, ont reçu, il y a un mois, un courrier de leurs responsables signifiant leur exclusion "pour non-communion avec la communauté, suite aux déclarations de Pierre-Etienne (le frère auteur présumé d'actes pédophiles, ndlr) avec les médias". Courant février, cet ancien frère de la Communauté des Béatitudes à l'abbaye Notre-Dame de Bellecombe, près de Comps-la-Grand-Ville, avait été mis en examen après avoir été dénoncé par Muriel, l'une de ces quatre personnes qui a dit "avoir envoyé un dossier avec les noms des victimes" aux autorités judiciaires. "On vit une sorte d'inquisition. C'est la conséquence de la dénonciation", a déclaré cette laïque à l'AFP, regrettant que "tout le monde se renvoie la balle" "c'est nous qui sommes les criminels" désormais. Muriel, qui a "accompagné" l'auteur des faits depuis sept ans, a estimé qu'"avec plus d'hommes courageux et des évêques avec plus de convictions", la situation aurait été différente. L'évêque de Rodez, pour qui "l'exclusion n'est pas définitive", a indiqué qu'il n'était pas question pour lui de "chasser" ces exclus de l'abbaye qu'ils occupent. L'ancien frère, relevé de ses vœux à sa demande et contre l'avis de ses supérieurs, avait en février dit à l'AFP regretter que lors d'une première plainte, déposée en 2001 devant le tribunal d'Avranches (Manche), la juge se soit déclarée incompétente en 2003. La Communauté religieuse des Béatitudes, née en 1973 à l'initiative de deux couples et érigée en association privée internationale de fidèles de droit pontifical, est implantée dans 65 diocèses répartis sur les cinq continents.

**Les Béatitudes, la communauté qui aurait viré à « Enfer » pour un Roubaisien** LA VOIX DU NORD / 25 mai 2008. Un Roubaisien dit avoir été manipulé dans une communauté des Béatitudes en Belgique. Il compte porter plainte pour abus d'état de faiblesse. Le CCMM a aussi fait parvenir à la justice le témoignage d'une femme de la métropole lilloise. Sa fille, médecin, a coupé les ponts avec elle depuis son entrée aux Béatitudes. Adoubees par l'église catholique, ces communautés apparaissent de plus en plus souvent dans les rubriques « faits divers ». « À l'époque, j'avais besoin d'être accompagné psycho-spirituellement » Mais le berger de cette époque était un gourou qui infantilisait en me renvoyant toujours à mes blessures », explique Olivier Demarle, la première personne à se plaindre publiquement des Béatitudes dans la région. Il avait voulu déjà saisir la justice en 1999. « Mais faute de sévices physiques, le recours avait peu de chances d'aboutir. Aujourd'hui, on en parle plus. » Du côté de l'Église catholique, des « phénomènes comme ceux-là ne font jamais plaisir », confesse le père Edouard Haverland, responsable des nouvelles communautés au diocèse de Lille. Nous avons joint hier le frère Giovanni, responsable de la communauté de Thy-Le-Château, qui dit n'être pas au courant de l'histoire de M. Demarle, n'étant pas présent à l'époque des faits.

**Enquête sur une série de suicides dans une communauté religieuse** 20 juin 2008 | Le Parisien. *La controversée communauté des Béatitudes est aujourd'hui au coeur d'investigations menées pour « mauvais traitements ou atteintes sexuelles ».* Les témoignages d'un ancien élève et des parents d'un jeune qui s'est donné la mort sont édifiants. HUIT SUICIDES au coeur d'une enquête. La communauté des Béatitudes, un groupe catholique au fonctionnement très controversé, est dans la ligne de mire des gendarmes et des policiers qui décortiquent son fonctionnement. Ce mouvement religieux



international présent dans les 65 diocèses de France, qui mêle à la fois des familles et des laïcs très croyants, mais aussi des consacrés n'est pas en odeur de sainteté. **Cette communauté fait l'objet depuis février d'une information judiciaire pour « non-dénonciation de mauvais traitements ou atteintes sexuelles par personnes ayant autorité » ouverte au tribunal de Rodez.** C'est dans ce cadre que les enquêteurs de l'Office central de la répression de la violence faite aux personnes (OCRVP) ont entendu le 27 mai Nicolas Le Port-Letexier, un ancien élève du cours Agnès-de-Langeac, entre 1995 et 1999. Un lycée privé installé dans l'abbaye d'Autrey (Vosges), une des maisons des Béatitudes, où là aussi des déviances ont été dénoncées. En vain. Car, en avril 2004, un non-lieu avait été délivré dans une enquête sur des agressions sexuelles par une juge d'instruction d'Epinal, faute de charges suffisantes. Mais l'affaire pourrait être relancée. Au moins huit anciens élèves de cet établissement ont mis fin à leurs jours. Comme David Dewailly, dont la famille témoigne. Une autre enquête est menée par la juge d'instruction Séverine Contival du tribunal de Rodez sur les déviances d'un frère, Pierre-Etienne A., 57 ans, mis en examen pour « agressions sexuelles sur mineurs » et qui s'est dénoncé auprès des autorités judiciaires. Une quinzaine de victimes ont déposé plainte.

**« Je ne savais pas que j'allais entrer en enfer »**

**NICOLAS LE PORT-LETEXIER, 28 ans, ancien élève du cours Agnès-de-Langeac**

*Pourquoi êtes-vous entré au cours Agnès-de-Langeac à Autrey ?*

**Nicolas Le Port-Letexier.** Au cours d'une retraite religieuse à l'âge de 11 ans, j'ai eu une révélation. Je voulais devenir prêtre. Mes parents, pas très pratiquants, ont d'abord eu des réticences. Ensuite, j'ai fait la connaissance d'un ami dont les parents étaient proches de la communauté des Béatitudes et il est entré au collège à Autrey. J'ai convaincu mes parents de m'envoyer dans ce cours réservé aux garçons et supposé former l'élite de la communauté et de l'Eglise.

Nos enseignants étaient parfois des bénévoles. Certains étaient incompetents. **Je n'ai pas eu de cours de maths ni d'anglais pendant des années.** L'après-midi, on avait les « chantiers ». On passait des heures à débroussailler le parc, à conduire le tracteur, à déménager des radiateurs en fonte. Nous étions enthousiastes et fiers car c'était une vie communautaire. A la cantine, les repas étaient préparés avec les restes de la Banque alimentaire. Je me souviens avoir mangé de la soupe lyophilisée périmée. On a tous vomi. La qualité des repas dépendait, comme on nous disait, de la providence... Le pain était tellement dur qu'on le trempait dans l'eau pour le rendre consommable.

**Etre malade, c'était être « infesté diaboliquement ».** L'un des directeurs spirituels pratiquait des exorcismes deux ou trois fois par semaine sur les élèves, toujours vers minuit. Un jour, une soeur italienne a imposé ses mains sur moi pour me dire que j'avais un instinct de mort. Leur stratégie consiste à nous maintenir dans un infantilisme spirituel où domine le culte de l'émotionnel. J'en veux pour preuve qu'il faut un miracle tous les samedis lors des vêpres. On impose les mains pour invoquer la puissance de l'esprit et un malade se relève guéri de tous ses maux.

Le responsable de la communauté d'Autrey, qu'on appelle **le berger**, venait me savonner sous la douche. Le soir, il **invitait d'autres jeunes à le masser nu** sur le lit dans sa chambre. Il caressait les fesses et embrassait la poitrine d'un autre. **Certains responsables avaient des relations sexuelles avec les élèves.** Et dire que parmi eux, il y avait celui qui était mon idéal de prêtre. J'ai même brodé son étoile lors de son ordination sacerdotale.

**On parle aussi de suicides parmi les anciens élèves ?** Huit jeunes à ma connaissance ont mis fin à leurs jours. Le dernier est mort il y a un mois. Il s'agit de David, Aurélien, T., Xavier, Aurélien, Jean-François ainsi qu'un jeune Belge et un Allemand. On apprend cela au hasard des rencontres. La communauté sait cultiver le culte du secret.

**Vous avez pourtant alerté la hiérarchie de l'Eglise sur ces déviances ?** On a fait une lettre de quinze pages décrivant point par point. Elle a été remise à l'évêque de Nantes dont je dépendais mais aussi à l'évêque de Saint-Dié, dans les Vosges, et à celui de Namur car l'une des victimes était belge. Nous avons été poliment écoutés. L'un des évêques m'a juste fait remarquer que j'avais fait une faute d'orthographe. Et plus tard, il m'a été répondu que seul le silence étanchera ma soif de justice.

## La communauté des Béatitudes sous observation

LA CROIX 24/06/2008. Le président du Conseil pontifical pour les laïcs a remis le 5 juin un long document aux responsables des Béatitudes pour les exhorter à la vigilance. Association internationale de fidèles de droit pontifical depuis 2002, la communauté relève du Conseil pontifical pour les laïcs et non plus directement de son diocèse d'origine. À la suite d'un certain nombre de plaintes remontées jusqu'à Rome, le Conseil pontifical avait déjà écrit une lettre aux responsables concernant quatre points délicats. Étaient notamment évoqués la nature des engagements . des laïcs, des consacrés, des religieux, des prêtres et des familles vivent ensemble . , le problème de l'insertion des familles avec leurs enfants dans ces communautés, et aussi les pratiques psycho-spirituelles des Béatitudes, semblant donner lieu à des dérives. Une note de trois pages, intitulée « Rapports du psychologique et du spirituel dans les communautés », dénonce l'utilisation de « thérapie psychologique censée aboutir à une guérison » mais qui provoque souvent « des ruptures avec les familles ». Nulle trace pourtant dans ces divers documents des affaires de suicide évoquées dans certains journaux français la semaine dernière. À Rome, on affirme ignorer tout de cela et on seétonne seulement, s'il y a des cas vraiment sérieux, que cela n'ait pas été traité au plan judiciaire. Car, en France comme à Rome, on estime que les Béatitudes font un bon travail, notamment auprès de populations très marginalisées ou très pauvres. Et pour la suite, il est envisagé qu'un évêque français émérite (c'est-à-dire à la retraite) soit chargé d'accompagner de plus près le mouvement, pour l'aider à mieux appliquer les directives romaines.

## Chaînes d'argent, pyramides

**Chaines d'argent- Bretagne - Dérive sectaire ?** Auteur : Guillaume Lamy . **Escroquerie. Le piège des chaînes d'argent.** Ça te dit de gagner plusieurs fois ta mise sans travailler ? ». Depuis quelques mois, les chaînes d'argent se multiplient à Morlaix, Vannes Quimper, Lorient ou encore Nantes. Outre son illégalité, c'est la manipulation mentale qu'implique le système qui inquiète. « J'ai peur de l'avoir perdue avec cette histoire. Si je fais quelque chose, je serai celui qui lui aura fait perdre 16.000 » ». Hervé (\*) est désespéré. Sa mère lui a proposé de rejoindre une chaîne d'argent à Quimper. Droit d'entrée : 2.000 ». Peu convaincu - « J'ai calculé qu'il n'y aurait pas assez d'habitants pour que je touche les 16.000 » - , il seest évertué à convaincre sa mère, professionnelle de santé. En vain. « J'ai beau lui dire que c'est une arnaque, elle ne me croit pas. Elle est persuadée que c'est un système d'entraide solidaire et qu'il n'y aura pas de souci car cela se déroule entre amis, avec des avocats, des juristes... » Son cas n'est pas isolé. Dans le Nord-Finistère, François explique que son frère et sa femme ont tenté d'enrôler ses parents il y a peu. « Cela m'a surpris car il a plutôt la tête sur les épaules, il a fait des études de sciences. Mais il a mal réagi face aux remontrances de mes parents. Pour lui, cela n'avait rien de méchant, c'était de la solidarité... »

[http://www.letelegramme.com/gratuit/generales/regions/bretagne/escroquerie-le-piege-des-chaines-dargent-20080505-3015299\\_1314245.php](http://www.letelegramme.com/gratuit/generales/regions/bretagne/escroquerie-le-piege-des-chaines-dargent-20080505-3015299_1314245.php)

## Chemin néocatéchuménal (Eglise Catholique)

**Feu vert officiel du Vatican au Chemin néocatéchuménal**  
CITE DU VATICAN, 12 juin 2008 (AFP) - Le Vatican va donner vendredi son feu vert officiel à l'activité du Chemin néocatéchuménal à la **suite de la modification des statuts de ce mouvement controversé de l'Eglise catholique**, ont annoncé jeudi les deux parties. Le décret d'approbation définitive des statuts du Chemin néocatechuménal sera remis vendredi à ses dirigeants Francisco (Kiko) Arguello et Carmen Hernandez par le cardinal Stanislaw Rylko, président du Conseil pontifical pour les laïcs, a annoncé dans un communiqué cet organe du Vatican chargé des mouvements catholiques. Le feu vert du Vatican à ce mouvement d'évangélisation né en 1964 en Espagne a été rendu possible par

"une révision attentive de statuts et l'introduction de quelques modifications", indique le communiqué. Le mouvement avait été rappelé à l'ordre en décembre 2005 par le pape Benoît XVI qui lui reprochait de prendre des libertés avec les pratiques liturgiques de l'Eglise catholique : messe le samedi au lieu du dimanche, communion en commun assis autour d'une table, prédication confiée à un laïc plutôt qu'à un prêtre. Le Chemin néocatéchuménal se veut un mouvement d'initiation chrétienne et d'éducation à la foi catholique, à travers une vision du monde très conservatrice. Le mouvement, qui remporte un vif succès en Espagne, en Italie et en Amérique latine est critiqué jusqu'au sein de l'Eglise pour ses méthodes d'encadrement comparées par certains à des pratiques sectaires. Le Chemin néocatéchuménal avait été reconnu officiellement par le Vatican le 29 juin 2002 mais ses statuts n'avaient eu qu'une reconnaissance provisoire conformément à la pratique.

## Evangeliques

### Des « enfants sorciers » en Belgique ? – la religiosité néo-pentecôtiste africaine

*Alter Echos n°254 - Actualités du 20/06 au 04/07/08*

La religiosité néo-pentecôtiste africaine gagne du terrain chez les migrants, notamment les plus jeunes, accompagnés ou non. Entre le soutien spirituel essentiel et la dérive sectaire, la frontière est parfois ténue. Pour ses dix ans, le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires (CIAOSN) a réuni une série de spécialistes autour du thème de « la religiosité néo-pentecôtiste africaine ». Depuis quelques années, le Centre reçoit un nombre croissant de demandes d'informations sur les églises pentecôtistes africaines installées en Belgique. « Des personnes directement concernées s'inquiètent, par exemple, quand un proche ait changé de comportement depuis qu'il fréquente une église pentecôtiste », explique Anne-Sophie Lecomte, analyste au service d'étude du CIAOSN. De quoi interpellier les chercheurs sans pour autant que ces demandes constituent un « baromètre du sectarisme » ou qu'elles témoignent de la nocivité de ces églises. [http://www.alterechos.be/index.php?page=summaryList&content=article&num=254&list\\_p\\_num=0&lg=1&art\\_id=17931&display=item](http://www.alterechos.be/index.php?page=summaryList&content=article&num=254&list_p_num=0&lg=1&art_id=17931&display=item)

**En Europe aussi.** Une partie significative de la journée était consacrée à l'imaginaire de « l'enfant sorcier » et à la « traduction pratique de cet imaginaire dans les églises de réveil installées en Belgique ou ailleurs en Europe ». L'anthropologue Philippe De Boeck est venu rappeler la situation dramatique des enfants accusés de sorcellerie en République démocratique du Congo et le rôle des églises de réveil<sup>1</sup>. Si ces églises, fortes de leur succès, ont ouvert des « succursales » un peu partout dans le monde, et notamment à Bruxelles, on peut aisément penser que les esprits malins, eux aussi, ne se sont pas cantonnés aux frontières du continent africain. « Les accusations de sorcellerie à l'égard des enfants existent également en Europe, à Bruxelles, Paris ou Londres », confirme l'anthropologue.

Si des **exorcismes tragiques** – comparables à des séances de torture – ont émaillé les pages de faits divers il y a quelques années, le phénomène des accusations de sorcellerie reste très difficile à appréhender chez nous. Il appartient au domaine de l'intimité des familles ou des églises. Et l'on peut penser que la plupart des « séances de délivrance » ne sont pas accompagnées de violences mais s'effectuent plutôt au travers de prières ou d'un jeûne. En outre, quand une famille est confrontée à la sorcellerie, elle va prioritairement voir un pasteur, pas un médecin. Nos données sont donc biaisées. »

**Néanmoins, si l'objectif premier de ces églises est de « sauver des âmes », les méthodes de recrutement posent question.** Les personnes en situation irrégulière, notamment les mineurs étrangers non accompagnés (les Mena), sont sensibles aux promesses qu'on leur fait. On leur dit par exemple que la prière leur permettra d'obtenir plus rapidement des papiers », explique Anne-Sophie Lecomte.

## Jeûne et randonnée

**Jean-Michel Cohen, nutritionniste, dénonce la "Croisade pour la santé", organisée par des partisans du jeûne**  
VSD / 16/06/2008. Célèbre nutritionniste, Jean-Michel Cohen est en ébullition. Le coauteur de *Savoir manger* (éd. Flammarion, 2008) envisagerait même de saisir la justice pour mise en danger de la vie d'autrui. L'objet de son agitation ? La Croisade pour la santé. Du 16 au 29 juillet, un groupe de jeûneurs envisagent de partir de Gironde pour rejoindre Paris, soit 500 kilomètres à pied sans manger. Pour Bernard Clavière, l'initiateur de ce projet, jeûner est une vraie philosophie de vie, un facteur de bonne santé. « Je suis le messager de l'espoir et de la vie saine, dit-il sans rire. La nourriture est une addiction de l'être humain. Nous n'avons pas besoin de manger, c'est un manque que nous nous créons. » Pour le Dr Cohen, c'est exactement le contraire qui se passe : dès que l'on s'arrête de manger, il y a très vite notamment une insuffisance de protéines dans l'organisme, ce qui entraîne une chute de l'immunité. « Vous ne faites que puiser dans vos réserves musculaires et réduisez votre capacité à vivre. Un malade en réanimation est par exemple tout de suite nourri par sonde justement pour éviter toute chute de son système immunitaire. ». « Je connais même quelqu'un qui a guéri d'un cancer de la vessie en jeûnant pendant vingt-huit jours », assure Bernard Clavière. Absolument ahurissant selon le Dr Cohen qui explique, lui, que la dénutrition accélère la fragilisation des cellules saines. Il dénonce aussi l'affaiblissement psychique lié au jeûne qui rend les jeûneurs inaptes à contester. « Le bénéfice sanitaire de cette expérience n'est fondé que sur des sensations, des opinions et des pensées. C'est hyper dangereux. » Environ un mois avant le départ de la marche, déjà 40 participants seraient prêts à débours 35 € par jour pour parcourir 500 kilomètres sans manger. Jean-Michel Cohen fait remarquer que Claude Bernard, grand médecin du XIXe siècle, avait une formule qui colle à cette situation :

« Le lapin à jeun mange du lapin. C'est la même chose pour l'être humain, poursuit-il, Quand vous jeûnez, c'est vous-même que vous mangez. »  
<http://www.vsd.fr/contenu-editorial/l-actualite/les-indiscrets/618-jean-michel-cohen-nutritionniste-denonce-la-croisade-pour-la-sante-organisee-par-des-partisans-du-jeune>

## Légionnaires du Christ (Eglise Catholique)

**Mgr O'Brien freine les Légionnaires du Christ.** LA CROIX / 17 juin 2008. Mgr Edwin O'Brien, archevêque de Baltimore (États-unis), déplore l'esprit dans lequel la congrégation fondée en 1941 par Marcial Maciel et sa branche laïque Regnum Christi développent des activités parallèles. Dans une déclaration publiée dans la revue diocésaine *The Catholic Review*, Mgr Edwin O'Brien, archevêque de Baltimore, critique «un manque de nécessaire transparence » au sein des activités de Regnum Christi, la branche laïque des Légionnaires du Christ. «Ses activités n'ont pas été sans une certaine tension (...),au moins dans certaines parties des États- unis, incluant notre diocèse souligne l'archevêque. En 2004 déjà, Mgr Hamy Flynn, archevêque de Saint Paul-Minneapolis (Minnesota), avait interdit les activités pastorales des Légionnaires du Christ dans son diocèse. Depuis cinq ans, le diocèse de Baltimore entretient des contacts avec les Légionnaires pour partager les «préoccupations valables de nos pasteurs », souligne Mgr O'Brien, mentionnant «un manque de transparence pastorale » et «une tendance à conduire des programmes parallèles (. . .) sans que les pasteurs locaux en aient connaissance ». L'archevêque déplore des cas où «une pression induite a été placée sur des individus pour qu'ils se conforment à la règle de Regnum Christi et ce dans un contexte de secret». Concernant la pastorale des

jeunes, il regrette que certaines propositions de cette congrégation «tendent à écarter les parents de leurs enfants» et que d'autres présentent la vocation à la prêtrise et à la vie consacrée « comme une obligation plutôt que comme un choix bien informé ».

## **Miviludes Ë Guide des collectivités territoriales confrontées aux sectes**

**Dérives sectaires: Un guide pratique destiné aux collectivités territoriales**  
PARIS, 24 juin 2008 (AFP) - La Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) publie mardi un guide pratique destiné aux agents des collectivités territoriales pour les aider à déceler le risque sectaire et à y faire face. Ce guide de quelque 150 pages rappelle d'emblée le "principe fondamental" de la liberté de pensée de conscience et de religion. Il explique ensuite le mécanisme de la dérive sectaire (séduction, mise en état de sujétion, isolement) et décrit les possibles dérives dans les divers domaines relevant des compétences des collectivités territoriales (culture, éducation, ordre public, cultes, etc). Pour chaque domaine, il donne les outils juridiques, pour protéger les éventuelles victimes, étayer toute décision et ne pas risquer de poursuites judiciaires de la part de mouvements ou associations visés. L'objet du guide, résume le président de la Miviludes Jean-Michel Roulet est de "donner des recettes pour se défendre, alerter sur les dangers, informer sur la jurisprudence". Son but est d'aider les fonctionnaires à protéger les éventuelles victimes mais aussi à éviter de consacrer de l'argent public à des activités susceptibles de dérives sectaires. Il est destiné aux maires, aux associations de formation de fonctionnaires et aux agents des collectivités locales de plus de 10.000 habitants. Ce document est publié en association avec l'AMF (Association des maires de France). Il est disponible à partir du 24 juin sur le site de la Miviludes ([www.miviludes.gouv.fr](http://www.miviludes.gouv.fr)), en librairie ou auprès de la Documentation française (18 EUR). La Miviludes publie chaque année son rapport d'activité et produit régulièrement des guides thématiques; les derniers concernaient le satanisme et le risque sectaire en entreprise. Le prochain sera consacré à l'éducation à domicile. Pour plus d'informations, consultez le site : [www.miviludes.fr](http://www.miviludes.fr)

## **Moon**

**Moon: son fils lui succèdera.** "MOON, PERE ET FILS". LE FIGARO MAGAZINE du 10 mai 2008 / Rubrique "Coulisses/Aujourd'hui". Le fondateur de la puissante et surtout très riche Eglise de l'Unification (secte Moon) a trouvé son successeur en la personne de son fils Hyung Jin Moon. Ce diplômé de Harvard de 28 ans a longtemps affiché son intérêt pour le bouddhisme, en portant notamment la robe safran, mais sans contester les activités de son père. Entre la richesse intérieure et la fortune personnelle, il semble avoir définitivement choisi.

## **Patriarche (Le)**

**Procès du Patriarche: peines confirmées en appel**  
TOULOUSE, 30 avr 2008 (AFP) - La cour d'appel de Toulouse a confirmé mercredi les peines prononcées à l'encontre des 16 prévenus poursuivis pour abus de confiance et recel dans l'affaire du Patriarche, une association d'aide aux toxicomanes mise en cause pour ses méthodes sectaires et des détournements de fonds. Les peines prononcées en janvier 2007 s'échelonnent entre la relaxe pour plusieurs prévenus, parmi lesquels quatre enfants du fondateur du Patriarche, Lucien Engelmajer, décédé fin août 2007 au Belize, et deux ans de prison ferme. Poursuivi pour avoir profité des largesses du Patriarche et reconnu coupable de trafic d'influence, l'ancien conseiller de Charles Pasqua, Jean-Paul Séguéla, a vu confirmer sa condamnation à trois ans de prison dont un avec sursis et 50.000 euros

d'amende. Poursuivi pour recel d'abus de confiance, Kim Engelmajer, l'un des fils du fondateur, a été condamné à deux ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, et à 50.000 euros d'amende. La cour d'appel a également confirmé les condamnations de huit autres prévenus condamnés en première instance pour abus de confiance, recel d'abus de confiance et blanchiment. Quatre autres enfants de Lucien Engelmajer, qui avait trouvé refuge au Belize en Amérique centrale, et trois autres personnes ont été relaxés. En première instance, le procureur avait estimé que l'association du Patriarce, qui recueillait des dons au profit des toxicomanes, s'était révélée être "une secte qui a exploité sans vergogne" ses pensionnaires "pour construire un empire colossal", avec des ramifications dans de nombreux pays d'Europe et des Amériques.

## Satanisme

**12 et 18 mois ferme pour couple profanateur de lieux de culte en Bretagne**  
LORIENT, 30 juin 2008 (AFP) - Un homme de 30 ans et son épouse de 23 ans, accusés d'avoir profané des chapelles et des cimetières en Bretagne et en Loire-Atlantique, ont été condamnés lundi à respectivement un an et 18 mois de prison ferme à Lorient. Des inscriptions à caractère satanique (croix à l'envers, chiffre 666, tags injurieux envers la religion) ont chaque fois été trouvées sur place.

## Scientologie

### **L'Eglise de Scientologie à nouveau inculpée**

RTBF 30 avr 2008. Le juge d'instruction bruxellois Michel Claise a inculpé l'asbl Eglise de Scientologie de Belgique du chef d'escroquerie. C'est la conséquence des perquisitions effectuées, les 11 et 12 avril, au siège bruxellois de l'Eglise de Scientologie. Les autorités judiciaires bruxelloises agissent à la suite d'une plainte d'Actiris, l'organisme bruxellois chargé du placement des demandeurs d'emploi. A ce stade de l'enquête, le juge d'instruction Michel Claise a inculpé l'Eglise de Scientologie d'escroquerie. La justice la soupçonne d'avoir recruté des membres en leur promettant un contrat de travail bidon. Les petites annonces placées par la Scientologie apparentent à une offre d'emploi rémunéré. Dans les faits, les personnes convaincues par l'asbl signeraient un contrat d'adhésion et non un contrat d'emploi. L'Eglise de Scientologie fait déjà l'objet d'une enquête judiciaire ouverte en 1997. Dans ce dossier, elle est inculpée, comme personne morale, en tant qu'organisation criminelle. Il est aussi question d'infraction à la loi sur la protection de la vie privée et d'exercice illégal de la médecine. L'instruction est sur le point de se terminer. Les deux dossiers pourraient être joints en vue d'un éventuel renvoi correctionnel dans le courant de l'année judiciaire prochaine.

[http://www.rtf.be/info/belgique/ARTICLE\\_180299](http://www.rtf.be/info/belgique/ARTICLE_180299)

## Sri Ram Chandra Mission È SRCM

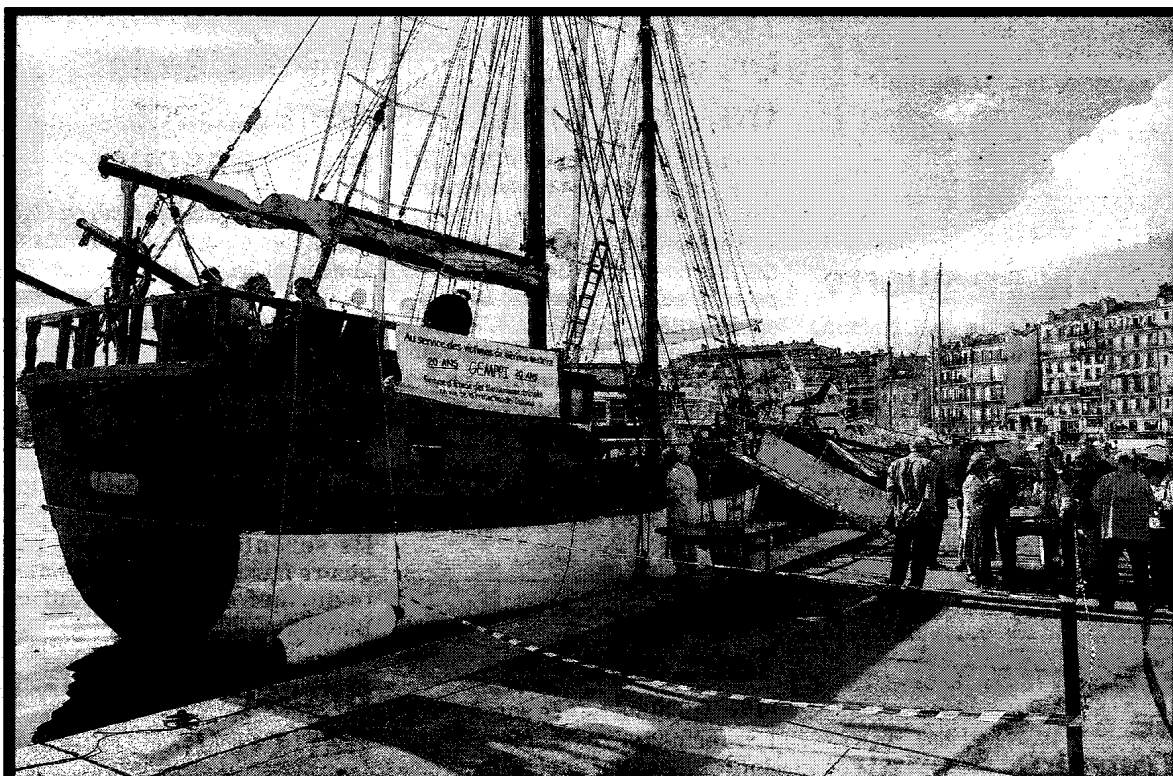
**Pas clair du tout : témoignage personnel du président du GEMPPI.** Nous sommes samedi 28 juin, l'un de mes amis m'informe qu'il est invité par une collègue de travail à venir voir un film dans un centre de méditation à Marseille et que je peux venir aussi. Le film en question est Zeit Geist. Un débat doit suivre le film. En arrivant au local de méditation, je constate qu'il s'agit du centre de la Sri Ram Chandra Mission. Un bâtiment refait à neuf, d'environ 100 mètres carrés, avec un hall où l'on se déchausse, une cuisine, des WC et une grande salle de réunion équipée d'une bibliothèque contenant principalement les journaux et livres de la SRCM. Un organigramme très hiérarchisé des membres, une cinquantaine, est affiché et le livre de présence des fidèles est ouvert à la vue de tous les visiteurs. Il semble,

si l'on en croit la page ouverte et laissant apparaître plusieurs jours de relevés, que le centre soit fréquenté habituellement de 10 à 20 personnes. Notre hôtesse nous accueille très cordialement en attendant que les responsables, apportent le film en question. Oh! Stupeur, lorsqu'ils arrivent enfin tous les trois, ils ressortent comme affolés ou en tous cas précipitamment lorsqu'ils tombent nez à nez avec moi. J'ai la surprise de constater qu'il s'agit des animateurs d'un théâtre situé en plein centre de Marseille et qui me connaissent parce qu'un an plus tôt, des parents étaient venus me demander d'intervenir pour leur fille de 19 ans soupçonnées d'être embrigadée dans une secte. Ceci m'avait donné l'occasion d'aller voir une représentation dans ce théâtre en compagnie d'un autre membre du GEMPPI et de rencontrer ces trois animateurs et qui ce samedi 28 juin devaient passer le film Zeit Geist dans le centre de la SRCM. Après ce présumé moment de panique, l'une des 3 animatrices revient. Conciliabule avec notre hôtesse, qui soudain nous annonce que le film ne sera pas projeté parce que « ici c'est un centre de méditation exclusivement ». Sur le coup, on aurait cru que c'était nous qui les avions invité à voir un film dans leur centre, mais non, c'était bien eux qui nous avaient invités. Les trois compères ne sont pas revenus et nous ont laissé aux mains de notre hôtesse qui, plutôt embarrassée, a mis cordialement fin à la séance. Apparemment, les films-débats ne sont envisageables à la SRCM que si les débatteurs n'ont rien de susceptiblement contradictoire à dire. En attendant, nous nous interrogeons sur le contenu du film Zeit Geist. Je n'en ai vu que des bribes en anglais sur Internet. Le peu que j'en ai compris m'a même à me poser des questions. Outre les bribes semble-t-il très critiques envers les religions monothéistes (ça tombe bien pour la SRCM qui est orientaliste), est-ce un classique chef-d'œuvre de parano autour du fameux complot judéo-maçonnique utilisé par tous les extrémistes (politiques, religieux, sectes, islamistes) où les américains eux-mêmes auraient organisé l'attentat de New York du 11 septembre? Est-ce un document de réflexion philosophique ou politique ? Nous aimerions que nos lecteurs qui connaissent ce film nous en disent plus, car nous ne connaissons pas la teneur et le message de ce film, qui apparemment intéresse beaucoup la Sri Ram Chandra Mission.

## Témoins de Jéhovah

**Dettes Témoins de Jéhovah - fiscalité : questions parlementaires.** Question N° : 26443, publiée au JO le : 01/07/2008. M. Philippe Vuilque rappelle à Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi qu'à ce jour la dette fiscale due par l'organisation des Témoins de Jéhovah reste impayée alors que le contrôle fiscal date de 1996 et le redressement de 1998. Par son arrêt n° 1468 du 5 octobre 2004, la Cour de Cassation a rejeté un pourvoi des Témoins de Jéhovah contre un redressement fiscal qui à ce moment s'élevait à plus de 45 millions d'euros y compris 22,4 millions d'euros de sommes dues au titre des pénalités et intérêts de retard. Aujourd'hui la somme totale avoisinerait les 57 millions d'euros. Il semblerait, en 2008, qu'à peine 10 % de cette somme ait été payée et même si l'administration « a saisi leurs biens, meuble et immeuble, à titre conservatoire », la valeur estimée de ceux-ci ne couvre pas la moitié du redressement. L'absence d'exécution intégrale de ce redressement fiscal est évidemment un encouragement aux dérives sectaires. C'est pourquoi il demande au Gouvernement de bien vouloir en finir avec ses réponses évasives et d'arrêter de se retrancher derrière le secret fiscal. Il lui demande aussi de respecter la décision de la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire d'autant plus que le recours devant la Cour Européenne des droits de l'Homme n'a pas de valeur suspensive. Enfin il lui demande quelles mesures il entend prendre afin que les services du ministère des finances assurent le recouvrement de la somme que les Témoins de Jéhovah sont condamnés à verser par l'État.

**La Marseillaise 3 juin 2008. XXe anniversaire du GEMPPI.** Le 30 mai, 90 personnes sont venues célébrer l'évènement et beaucoup de passants se sont arrêtés pour s'informer et discuter avec nous.



## **Anniversaire. « 20 ans au service des victimes de dérives sectaires »**

■ « 20 ans au service des victimes de dérives sectaires », Didier Pachoud, le président de Gempipi, Groupe d'étude des mouvements de pensée en vue de la protection de l'individu, a accueilli plus de 100 personnes sur une goélette amarrée vendredi sur le Vieux-Port pour célébrer cet anniversaire. « Le travail que nous menons chaque année auprès de plus de 1 200 personnes et organismes divers concourt à renforcer la citoyenneté, les valeurs de la République et à endiguer les multiples problèmes d'ordre public, de misères et souffrances humaines et les drames familiaux et sanitaires qui résultent de dérives sectaires, de thérapeutes holistiques déviants et de manipulateurs indelicats. »  
Contact : 04.91.08.72.22 ou 06.76.01.94.95. PHOTO PATRICK DI DOMENICO

### ***Pour que nous puissions continuer***

*à publier notre bulletin trimestriel et aider les personnes qui en ont besoin et afin que notre action soit représentative et que nos avis soient pris en considération à tous les niveaux, il est essentiel que vous perséviez dans votre engagement pour le GEMPPI, notamment par une adhésion et/ou un abonnement*

**ABONNEMENT A NOTRE BULLETIN TRIMESTRIEL : « Découvertes sur les sectes et religions »** (de 16 à 32 pages selon les numéros) contre un abonnement participatif (frais de port inclus) de 10 " (sur support papier) et/ou 3 " par Internet.

**ADHESION AU GEMPPI :** Votre adhésion, même symbolique au GEMPPI est un moyen efficace de soutenir, pérenniser et donner du poids aux avis et actions du GEMPPI.

Bienfaiteur : à partir de 30 " - Soutien : 16 " - Sympathisant : à partir de 3 " . - Membre actif : 10 " (prendre contact avec nous au préalable, possibilité de participer à nos activités)  
**Libellez votre chèque à l'ordre de « GEMPPI »**